

Compte Rendu des Elus FO.DGFiP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries 75484 Paris Cedex 10 Tel.: 01.47.70.91.69 contact@fo-dgfip.fr

Etre entendus et défendus

Numéro 22 du 6 mai 2014

Catégorie C

1^{ères} affectations des agents administratifs CAPN n⁷ des 4, 5 et 13 juin 2014

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Au nom du pacte de responsabilité qui est en fait un pacte d'austérité, l'État devra faire une économie de 50 milliards d'euros.

À ce pacte que dénonce vivement Force Ouvrière, s'ajoute l'annonce d'une réforme territoriale avec pour justification, encore une fois, la baisse des dépenses publiques. Mais ne nous voilons pas la face, cette réforme ne fera qu'éloigner le citoyen du service public de proximité, et les agents de la Fonction Publique savent, d'ores et déjà, qu'ils en seront les victimes.

Le gel du point d'indice est reconduit pour 3 ans, la fonte des effectifs compromet les missions de service public, la RGPP transformée en MAP (Modernisation de l'Action Publique) et bientôt peut-être complétée par la RGMB (la Révision Générale des Missions de Bercy) ne présage pas un avenir meilleur pour les agents de notre Direction.

Le budget de fonctionnement continue à diminuer, pour pallier les mauvaises conditions de travail dues aux suppressions d'emplois, la seule réponse de l'Administration est la « dématérialisation ».

Heureusement le Directeur Général a une bonne démarche stratégique de communication lorsqu'il rend hommage à l'ensemble des agents pour leur conscience professionnelle et leurs facultés d'adaptation... facultés d'adaptation..., en effet il en faut pour supporter au quotidien dans les services les diverses réformes engendrées par la riqueur budgétaire.

La rigueur budgétaire, qui est à l'origine du faible niveau de recrutement, influence fortement la teneur de cette CAPN de 1^{ères} affectations des agents administratifs de la DGFiP.

Le mouvement de mutation du 1^{er} septembre prochain, qui n'est pas validé à ce jour, fait ressortir un sous-effectif sur l'ensemble de la catégorie C de 2 370 postes.

Ce mouvement d'affectations et l'annonce de l'appel partiel de la liste complémentaire à hauteur de 500 emplois nous fait constater qu'il manque 1 194 agents.

À cela s'ajoute le sous-effectif de la catégorie B de 1 362 emplois.

Alors que le climat social de notre pays nécessiterait un service public renforcé au service de nos concitoyens, comment répondre à cette attente avec de tels effectifs ?

Comment assurer de bonnes conditions de travail et, de plus, de bonnes conditions de formation pour les nouveaux collègues affectés dans nos services ?

Alors que l'exécution budgétaire de l'État et des collectivités locales représente une de nos principales missions, le Premier Ministre considère que les agents de Bercy sont des variables d'ajustement du budget. Nos missions ne seraient-elles donc pas prioritaires ?

F.O.-DGFiP constate et dénonce la suppression des emplois publics, et la dégradation des conditions de travail dans le cadre d'une démarche dite stratégique.

C'est pourquoi F.O.-DGFiP revendique et exige :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- l'appel immédiat de la liste complémentaire dans sa totalité,
- un recrutement en 2014 à hauteur du sous-effectif constaté,
- des conditions de travail, de formation initiale et continue dignes d'une grande administration de l'État,
- l'amélioration des conditions d'installation des jeunes agents,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice, bloqué depuis juillet 2010.

Les élus F.O.-DGFiP

Julie BOILEAU, Rémy ALEMAN, Tony PLUMAIN, David WLODARCZYK Claudine GAUTRONNEAU, Stéphane DERGUI-BOUSSOU (Experts)

RETROUVEZ DGFIP SUR LES RÉS	SEAUX SOCIAUX
https://www.facebook.com/fodgfip	@fodgfip

BULLETIN	NOM :	PRÉNOM :	
D'ADHESION	N°DGI ou N°AGORA: ADRESSE MÈL:		
	GRADE :	% QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%	
a force syndicale DGFiP	AFFECTATION :		
20.04		(signature)	

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu